



MEDIEVALES DE LOMBERS
Au rythme
des danses occitanes
et chants médiévaux

 **ZOOM SUR...**
Forum des Métiers



 **IDENTITES LOCALES**
Château La Roque



 **SAVOIR-FAIRE D'ENTREPRISES**
Le travail du Granit



points COMMUNES studio



Jean-Luc CANTALOUBE

Président de la Communauté de Communes Centre Tarn
Maire de St-Antonin-de-Lacalm

Le mot du Président

Dans le dernier numéro de «Points Communs», il y a un an, le devenir des communes et des intercommunalités était évoqué. Depuis lors, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 7 août 2015 (loi NOTRe) est venue préciser les choses, avec pour ambition de rationaliser les périmètres et de clarifier la répartition des compétences.

Une période d'effervescence a suivi la parution de cette loi qui prévoyait au minimum 15 000 habitants pour chaque intercommunalité. Notre communauté de communes en comptant 10 664, aurait dû fusionner avec les Monts d'Alban et du Villefrancois. Cependant, se fondant sur certaines adaptations prévues par la loi, les deux intercommunalités se sont opposées à cette fusion et ont eu gain de cause. Chacune préserve alors son périmètre, pour le moment.

Se dégage toutefois le sentiment que le législateur n'en restera pas là, sans pour autant savoir quand interviendra le prochain élargissement des périmètres. L'enjeu réside alors dans l'anticipation de cette étape attendue : partageons-nous, notamment, la volonté de conserver notre identité rurale ? Comment maintenir la proximité, les services, lieux d'échanges et les interlocuteurs au plus près du citoyen si nous intégrons une intercommunalité d'une taille plus importante ? C'est dans ce contexte que nous menons une réflexion sur la pertinence et l'opportunité de créer des «Communes Nouvelles». Car pour rester un espace de cohésion sociale, l'échelon communal est de toute évidence appelé à évoluer.

Au-delà du devenir du territoire Centre Tarn et des communes membres, la loi NOTRe prévoit le transfert de nouvelles compétences, pour certaines de manière obligatoire, comme «l'assainissement» et «l'eau» au 1^{er} janvier 2020.

Vous l'aurez compris, les chantiers ouverts sont multiples. Certains sont très engageants car ils préfigurent notre organisation territoriale future, d'autres ont un caractère plus technique et devraient participer à l'amélioration des services. C'est l'objectif que nous nous sommes assignés.

La période de «calme relatif» que nous traversons doit être mise à profit pour définir notre nouvelle ambition. Et que l'on ne se méprenne pas, la volonté de faciliter la vie des habitants de Centre Tarn au quotidien demeure intacte. Ce 22^e numéro de «Points Communs» en témoigne.



Responsable éditorial :
Jean-Luc CANTALOUBE

Rédaction :
Membres des bureaux
Délégués référents
Equipes techniques

Crédits photos :
Communauté de
Communes Centre Tarn
CREAJ Graphique

Chargée de Communication :
Muriel MOLINIER

Conception graphique :
CREAJ Graphique
www.creajgraphique.com

Dépôt légal : Juin 2016



Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales
respectueuses de
l'environnement.

Sommaire

	ACTUALITES 3 4		ZOOM SUR 8
	<ul style="list-style-type: none"> • Le PLUI en état de marche • Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires • Séjour «Vacances» • Du nouveau pour accompagner les jeunes • Terrains à vendre à la ZE de Laboutarié • Café associatif à St-Antonin-de-Lacalm 		<ul style="list-style-type: none"> • Forum des Métiers • Des animations locales inscrites dans les thématiques nationales
	FENETRE SUR 9 10		IDENTITES LOCALES 11 12
			<ul style="list-style-type: none"> • La loi NOTRe et les compétences des collectivités • Renaissance d'un trésor du Moyen-Age • Chapelles et Eglises remarquables en CentreTarn • Balades et circuits VTT labellisés
	BREVES & PRATIQUE 5 7		ACTIONS ENVIRONNEMENTALES 13
	<ul style="list-style-type: none"> • Quels modes de garde sur le territoire • Mythique Réalmont XIII • La Grande Fête du Livre pour la jeunesse • Les Médiévales de Lombers • Exposition Centenaire 1914-1918 • Jeux Intervillages 2016 • Les permanences de la Maison des Services Au Public • La vie associative • Des espaces de travail • Horaires de la Communauté de Communes 		<ul style="list-style-type: none"> • Jardinez au naturel • Consignes de tri
			SAVOIR-FAIRE D'ENTREPRISES 14 15
			<ul style="list-style-type: none"> • Les métiers du Granit



Le PLUI en état de marche

Les élus de la Communauté de Communes ont pris la décision de mettre en place le document préconisé dans la loi sur l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) de 2014 : Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Les enjeux sont ciblés :

- Certaines communes de l'intercommunalité disposaient de documents d'urbanisme obsolètes, datant de plus de 10 ans, dont le renouvellement s'avère nécessaire,
- L'élaboration d'un document

prenant en compte les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Albigeois (SCoT) ainsi que les piliers du développement durable.

Cette démarche permettra d'harmoniser les règles d'urbanisme de chaque commune.

Les premières études ont commencé en mai 2016 avec un diagnostic territorial (état des lieux et enjeux), puis, jusqu'au mois de mars 2017, une définition du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) exposera les intentions

de l'intercommunalité en matière d'habitat et d'équipement pour les 10 ans à venir. Enfin, le document sera validé, avec des cartes et des règles définissant la constructibilité des parcelles (zonage et règlement écrit) et les orientations d'aménagement sur certaines zones de développement à potentiel (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

Le PLUi devrait être approuvé après plusieurs phases de concertation et d'approbation (dont une enquête publique). Des

réunions publiques de présentation seront tenues lors de chaque phase d'élaboration, et des documents faisant état de l'avancée des études seront disponibles dans chaque mairie. La presse locale communiquera également régulièrement sur le sujet. En effet, le but est aussi que les habitants participent à l'élaboration de ce document qui conditionnera le paysage futur du territoire.

CALENDRIER PREVISIONNEL



⁽¹⁾ ZOOM sur la PHASE 1 du DIAGNOSTIC

Réunion de lancement : **25 mai 2016**

Réunions publiques de présentation de la démarche de PLUI :
23 juin 2016 à 20h30 à LOMBERS
28 juin 2016 à 20h30 à MONTREDON

Ateliers thématiques : **Sept/Oct. 2016**

Enquête parcellaire auprès de tous les agriculteurs avec la Chambre d'Agriculture : **Sept.2016/Fév. 2017**

Réunions publiques de présentation du diagnostic et de ses enjeux :
Novembre/Décembre 2016

Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires

MONTREDON-LABESSONNIE 35 rue du Globe

Un équipement médical mis en service en octobre 2015.

Cabinet d'infirmières

Uniquement sur RDV sur site et à domicile

- Annie BIAU..... **06 08 22 46 01**
- Audrey MOLINIER..... **07 62 82 25 94**
- Pascale LEGRAND..... **06 71 09 86 43**
- Maryline RAHOUX..... **06 74 64 47 88**
- Dominique RIVIERE..... **06 76 74 91 55**

Cabinet d'infirmières

Sans RDV les mardis et jeudis de 8h30 à 9h et les samedis de 8h à 8h30.

Sur RDV sur site ou à domicile.

- Christine BOMPART..... **05 63 75 12 22**
- Annie PECALVEL..... **05 63 75 12 22**
- Sandrine THEVENIN..... **05 63 75 12 22**

Cabinet de sage-femme

Sans RDV les lundis de 9h à 12h.

Sur RDV les lundis de 12h à 20h et les jeudis toute la journée.

- Fabienne ABRIAL..... **06 15 18 72 11**

Cabinet de médecine générale

Sans RDV du lundi au vendredi de 10h

à 12h30. Sur RDV à partir de 14h

- Henri BREAS..... **05 63 70 56 39**

Cabinet de pédicure podologue

Sur RDV les 1^{ers} et 3^{es} mardis de chaque mois à partir de 9h sur site ou à domicile.

- Pascale ROQUES-VALETTE **05 63 70 56 39**

Cabinet de kinésithérapeute/ostéopathe

Uniquement sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 sur site ou à domicile.

- Christophe POIROT..... **05 63 75 11 12**
- Adeline GALZIN..... **05 63 75 11 12**
- Mercedès ESTRUGA..... **05 63 75 11 12**

Cabinet de psychologue

Sur RDV les mercredis après-midi.

- Frédérique VIROL..... **06 70 73 73 16**



REALMONT

Les travaux de second œuvre ont débuté (isolation, électricité, plomberie,...) en juin. L'achèvement des travaux est programmé en fin d'année et la mise en service de l'équipement médical début 2017.

Le bâtiment accueillera :

- 4 généralistes, 6 infirmières, 2 kinésithérapeutes, 2 dentistes, 2 podologues, 1 psychologue, La Fondation du Bon Sauveur d'Alby (Centre de consultation / hôpital de jour pour adultes) et l'antenne locale de la Croix Rouge.



Centres de Loisirs Séjour «Vacances»

Les centres de loisirs de Lombers (La Passerelle), de Montredon-Labessonnié (Service Enfance de la Mairie) et de Réalmont (Association Familles Rurales «La ruche») organisent ensemble un séjour «Vacances» dans les Pyrénées, à destination de 30 enfants (7/12 ans) du territoire Centre Tarn.



Ainsi du **18 au 22 juillet 2016**, les **30 premiers inscrits auront la chance de participer à un séjour «vacances» riche en activités sportives de pleine nature**. Ils seront encadrés/accompagnés par des professionnels de l'animation et logeront au sein d'un centre d'hébergement agréé par le ministère de la jeunesse et des sports.

Véritable exemple de mutualisation (partage des moyens humains et techniques), la commission «Enfance-Jeunesse» Centre Tarn présidée par Madame Françoise BARDOU, a encouragé et inscrit cette action exemplaire dans le contrat éducatif intercommunal 2016. Le conseil de communauté a acté l'accompagnement financier de ce séjour.

En définitive, ce type d'organisation collective présente de nombreux avantages, dont celui de proposer aux familles «un séjour de qualité à prix réduit».

 Renseignements :
Claire Vaysse 05 63 79 21 96

Du nouveau pour accompagner les jeunes du territoire

Un Relais Information Jeunesse pour les 16/25 ans est désormais en service au sein de l'Espace Intercommunal Centre Tarn.



Mission de service public, son objectif est d'accompagner les jeunes dans leur prise d'autonomie en facilitant leurs démarches administratives.

Ils peuvent désormais trouver des réponses à leurs demandes d'informations, aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne.

Le Relais Information Jeunesse encourage l'engagement des jeunes dans une démarche citoyenne en leur ouvrant l'accès aux structures et institutions dont ils ont besoin, par une mise en relation sécurisante avec les acteurs dédiés. A cet objectif, s'ajoute une mission de sensibilisation et d'information autour du domaine de la prévention santé et de l'accès aux loisirs et vacances.

Ce service vient compléter l'ancien Relais Services Publics (qui accompagne l'ensemble de la population dans ses démarches administratives) nommé à présent Maison des Services Au Public (MSAP).

 Référente à contacter :
Coralie 05 63 79 21 27
accueil-eict@centretarn.fr
Lundi au vendredi :
9h-12h15/13h30-17h30



Zone Economique de Laboutarié **TERRAINS VIABILISES A VENDRE**



La Communauté de Communes a entamé en mai dernier les travaux de viabilisation de la zone d'activités située à l'entrée de Laboutarié (côté Réalmont) : voirie, électricité, télécommunication, fibre optique, raccordement au réseau d'assainissement collectif, bassin de rétention pour les eaux pluviales...

Ces travaux accomplis, les entreprises pourront, dès cet été, s'installer avec des facilités réduisant les formalités et l'attente.

Étant dans une Zone d'Aménagement Concerté, ces entreprises bénéficieront d'une exonération de la part communale de la taxe d'aménagement.

St-Antonin-de-Lacalm **CAFE ASSOCIATIF POUR LE VILLAGE !**

C'est le désir d'une bande de joyeux drilles qui regrette les commerces disparus, le manque de lieux pour que les habitants et les nouveaux venus au village puissent se rencontrer et partager. C'est de ce constat qu'est née l'association «Aici Sem Plan», traduction de «Ici on est bien» en Occitan, afin de promouvoir, développer et structurer un lieu social à **Saint-Antonin-de-Lacalm**. Un café associatif solidaire où chacun peut contribuer à son évolution dans le but du mieux vivre ensemble. Le tout parsemé de rencontres, débats, spectacles et ateliers divers...



Quels modes de garde sur le territoire Centre Tarn ?

Vous habitez une commune du territoire Centre Tarn, et recherchez une solution de garde pour votre enfant qui a entre 0 et 6 ans ?

Deux multi-accueil, deux micro-crèches et 36 assistantes maternelles référencées au sein du Relais Assistantes Maternelles Centre Tarn peuvent, sur inscription préalable, répondre à vos demandes de garde sur le territoire.

Gérées par des associations parentales soutenues financièrement et techniquement par la Communauté de Communes les équipes professionnelles des structures collectives proposent un accueil de grande qualité. Elles sont :

- **Le Multi-Accueil «La Farandole» à REALMONT.**
- **Le Multi-Accueil «La Passerelle» à LOMBERS.**
- **Les Micro-Crèches gérées par l'association «Ma deuxième Maison» à FAUCH et LAFENASSE.**



Concernant la garde individuelle, nous vous invitons à vous rapprocher de notre animatrice Anne du RAM Centre Tarn qui sur rendez-vous vous remettra la liste des assistantes maternelles agréées exerçant sur le territoire.

Malgré ce réseau de garde de qualité, vous avez peut être connu des difficultés pour faire garder votre enfant (liste d'attente, horaires de garde non appropriés aux besoins...) et/ou avez recours à une solution de garde autre...

La volonté des élus de la Communauté de Communes, partenaire financier et technique des structures «petite enfance» est

de répondre au mieux aux demandes des parents et des entreprises locales. Il convient de les identifier.

En conséquence, même si vous avez trouvé une solution, nous vous serions sincèrement reconnaissant d'indiquer les difficultés rencontrées, les raisons, et les solutions de garde retenues à notre coordonnatrice petite enfance :



Claire VAYSSE

Tél. 05 63 79 21 96

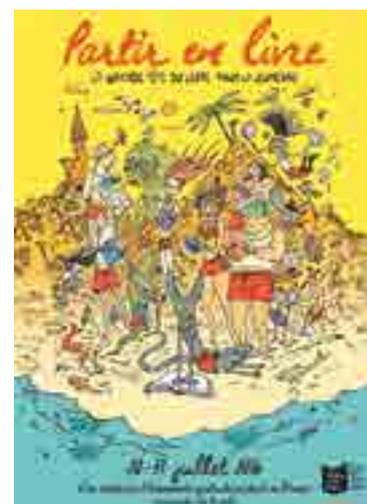
vie-sociale@centretarn.fr

**Service Petite Enfance - EICT
2 bis boulevard Carnot
81120 REALMONT**

La grande fête du livre pour la jeunesse

PARTIR EN LIVRE

Cette manifestation a pour but de promouvoir la lecture et les livres auprès de la Jeunesse autour d'animations dans la France entière.



Contes, spectacles, siestes littéraires... à l'attention des tous petits jusqu'aux ados, mais à l'attention des adultes qui pourront (re)découvrir les nouveautés et les grands classiques de la Littérature Jeunesse.

La Communauté de Communes Centre Tarn a décidé de s'inscrire dans cette événement national et proposera sur cette période une programmation axée sur la lecture jeunesse, **du 20 au 31 juillet 2016.**

Le Réseau Intercommunal des Médiathèques Centre Tarn a été labellisé dans le cadre de cette opération lancé par le Ministère de la Culture, comme 62 autres sites retenus en France pour leurs projets remarquables. C'est ainsi que le territoire Centre Tarn est le seul ayant reçu un label en milieu rural.

Mythique REALMONT XIII



Ce club amateur est né le 18 décembre 1935, il fête donc ses 80 ans d'existence cette année.

Il a compté nombreux joueurs dont certains internationaux (Bernard GARCIA, Bernard HOULES et son fils Sylvain) ou « élite de première division ». Il fait

désormais partie des plus anciens clubs du département du Tarn. Surtout, il est indissociable de notre territoire Centre Tarn.

C'est dans l'optique de permettre à chacun un retour aux sources que les bénévoles ont programmé cette année une journée de festivités, une journée anniversaire avec le soutien de sponsors, de la Mairie et de la Communauté de Communes. Ainsi, le samedi 18 juin, des tournois flag, une exposition, des jeux et animations pour enfants et un hommage aux équipes du Réalmont XIII ont été organisés. La journée s'est clôturée par un apéritif concert, puis un dîner spectacle suivi d'une soirée dansante...



Contact :

www.facebook.com/realmontXIII





Au rythme des danses occitanes et chants médiévaux



Alors qu'en 2015, une première édition des Médiévales, organisée sur trois jours, remportait un franc succès avec plus de 2500 visiteurs, l'Entente Associative Lombersoise a décidé de renouveler l'opération, pour le plus grand plaisir des publics.

C'est ainsi qu'en 2016, cette association composée de nombreuses associations lo-

cales, soutenue par la Mairie de Lombers et la Communauté de Communes, proposera un programme pour festoyer et voyager dans le temps : **du vendredi 15 au samedi 16 juillet**, au rythme des danses occitanes et chants médiévaux, sous la lumière des flambeaux, recettes et liqueurs anciennes dans les tavernes réjouiront

les papilles des participants. Des ateliers de confections de tenues médiévales, des jeux, spectacle de feu, des déambulations de théâtre de rue, un campement et surtout une exposition présentant Lombers, il y a 850 ans, seront autant de découvertes pour plonger les visiteurs dans l'histoire.



Informations : www.lombers.fr/animations-fete-medieval

Jeux Intervillages 2016 LES EQUIPES SONT PRETES !



La 8^e édition de l'Intervillages aura lieu cette année le **SAMEDI 2 JUILLET 2016 à SIEURAC**.

Les jeunes de 11 à 17 ans ont été conviés à former avec les copains de leur village une équipe de minimum 5 joueurs.



Renseignements :
Claire Vaysse 05 63 79 21 96
vie-sociale@centretarn.fr



Un village en 1914 sous les échos d'un poilu

L'association des Anciens Combattants a préparé un événement dédié au village de Montredon-Labessonnié.

En effet, c'est grâce aux mémoires d'un poilu, dont la famille avait conservé l'ensemble des correspondances (plus de 200 lettres et quelques souvenirs de guerre), qu'une exposition sera proposée durant la saison estivale à la médiathèque à Montredon-Labessonnié.

Cependant, les reliques de ce poilu ne sont que le « fil rouge » de l'exposition. En effet, l'association présentera d'autres trésors qui étaient conservés dans

les familles Montredonnaises et des alentours.

L'objectif est bel et bien de faire connaître ce village durant la guerre, pouvoir mesurer et apprécier son évolution dans le temps au travers de photos, de descriptions relatées dans les courriers, de notes personnelles ou tout autre pièce exposées que les anciens avaient conservé au sein de leur famille.

Les Montredonnais ont été invités à ressortir des greniers les reliques du passé. Faire témoigner les mémoires afin que les jeunes générations (re) découvrent leur village et leurs

racines, et que les plus anciens se plongent dans les souvenirs d'enfance, lorsque les grands-parents racontaient, à la veillée, les anecdotes du village et de la guerre.

Cet événement est organisé par l'association des Anciens Combattants, sous la Présidence de Jacques PELLET, en lien avec le centenaire de la première guerre mondiale, avec le soutien de la mairie de Montredon-Labessonnié et de la Communauté de Communes Centre Tarn.





Maison des Services Au Public

LES PERMANENCES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

TRESORERIE DE REALMONT :

Sans RDV le lundi et mercredi de 9h à 12h, le mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

ADMR :

Sans RDV le lundi de 14h à 17h, le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Sur RDV : 05 63 48 40 19, le 1^{er} et 3^e mercredi de 9h à 12h.

MISSION JEUNES TARN NORD :

Sur RDV au 05 63 47 08 85. Le 2^e mercredi de 9h à 12h.

SERVICE MEDICO-SOCIAL

PERSONNES AGEES :

Sur RDV au 05 63 48 68 94 ou 05 63 48 69 19 ou 05 67 89 63 42, le 2^e lundi du mois avec le Coordonnateur CLIC, le 4^e lundi du mois avec l'évaluatrice.

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE :

Consultations sur RDV au 05 63 48 17 20, le 2^e vendredi du mois de 9h30 à 12h, 4^e mercredi du mois de 13h45 à 16h30. Puéricultrice sans RDV (3^e mercredi du mois de 13h45 à 16h30).

ASSISTANTES SOCIALES :

Sur RDV 05 63 48 17 20. Le mercredi et vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h.

Des espaces de travail



Des réunions peuvent être organisées au sein de l'Espace Intercommunal Centre Tarn dans des espaces dédiés pour 16 à 40 personnes, mais également une salle de conférence de 120m². Ainsi, réunions de travail, journées de formations, assemblées générales sont organisées régulièrement par des associations, entreprises ou collectivités.



CPAM DU TARN (service administratif) :

Sur RDV, le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois de 9h à 12h.

CPAM - CARSAT (Service Social) :

Sur RDV au 05 67 27 60 01 le 2^e et le 4^e vendredi du mois de 9h à 12h.

CAP EMPLOI :

Sur RDV au 05 63 49 29 49 le mardi de 9h à 12h tous les 15 jours.

ESPACE INFO ENERGIE :

Sur RDV au 05 63 60 16 80 le jeudi de 9h à 12h tous les 15 jours.

CAUE DU TARN :

Sur RDV au 05 63 60 16 70 le dernier mercredi de chaque mois de 9h à 12h.

PLANNING FAMILIAL :

Sur RDV au le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois de 14h30 à 17h.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

Sans RDV au 05 63 79 21 97, le lundi de 13h30 à 17h30 à l'EICT et sur RDV le mardi de 13h30 à 17h30 et le jeudi de 13h30 à 18h dans les mairies.

Vie associative en Centre Tarn

Le pôle «Services à la population» regroupe plusieurs thématiques (lecture publique, vie sociale, multimédia...), dont la vie associative.

Dans une démarche de soutien aux associations du territoire, un premier travail de recensement des noms et coordonnées a été réalisé, avec une mise à jour de la base de données existante.

Ensuite, chaque association a reçu par voie postale ou par mail, une fiche de renseignement à compléter et retourner à la responsable de pôle qui sollicite ensuite, au sein de ses équipes, un accompagnement (en terme de communication) pour mettre en valeur les événements organisés sur le territoire : affichage sur les panneaux lumineux installés à Réalmont, mise à jour de l'agenda sur le site internet de la communauté de communes, diffusion dans l'agenda papier (sortie en juin 2016)...

Renseignements : **Muriel MOLINIER**
05 31 81 96 04 / pole-services@centretarn.fr

Communauté de Communes Centre Tarn LES HORAIRES

ESPACE INTERCOMMUNAL CENTRE TARN :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

ESPACE MULTIMEDIA :

Mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h.
Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

MEDIATHEQUES :

Antenne Réalmont

Mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h.
Mercredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.
Samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Antenne Lombers

En Juillet et Aout :
Samedi de 9h à 11h30.



Antenne Montredon-Labessonnié

En juillet et août :
Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.
Dimanche de 10h à 13h.



OFFICES DE TOURISME :

Antenne Réalmont

Du 1^{er} Juillet à 31 Aout :
Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.
Dimanche de 9h30 à 12h30

Antenne Montredon-Labessonnié

Du 1^{er} Juillet à 31 Aout :
Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.
Dimanche de 10h à 13h.

Plus d'informations :
05 63 79 05 45



Forum des métiers à l'initiative du collège Louisa Paulin

Les élèves de DP3* du Collège Louisa Paulin de Réalmont ont souhaité organiser, en partenariat avec la Communauté de Communes Centre Tarn, un forum de Découverte des métiers, destiné à l'ensemble des élèves des classes de quatrième et de troisième, le mardi 15 mars dernier.

Un accompagnement par les équipes de la communauté de communes consistait tant à guider les jeunes dans la préparation de l'événement avec les enseignants, qu'à solliciter les salariés et responsables des entreprises du territoire pour venir témoigner de leur parcours, de l'activité et des opportunités de carrière.

Ainsi, la référente enfance-jeunesse a œuvré pour le volet lo-

gistique pendant que celle qui se consacre au développement économique contactait des entreprises, en marge des actions menées par les élèves.

C'est ainsi que plus de 90 professionnels ont contribué à la réussite de cette journée. L'occasion qu'ils se rencontrent, se retrouvent ou se découvrent, en plus du temps accordé aux témoignages auprès des jeunes.

Suite à ce forum, des questionnaires ont été adressés aux participants professionnels, dont 37 % ont été renseignés.

Le bilan est plutôt POSITIF

Près de 98 % d'entre eux ont apprécié la prise de contact pour participer, ainsi que l'accueil le jour J.



75 % ont été satisfaits par l'installation des stands.

88 % ont un regard positif sur l'initiative.

Plus de 82 % estiment que les échanges entre professionnels ont été bénéfiques.

Au final, 91 % se sont prononcés pour renouveler leur présence lors d'une prochaine édition.

*DP3 : option qui réunit des élèves qui appartiennent à plusieurs classes de 3ème et se retrouvent durant 3 heures par semaine afin de découvrir le monde des métiers.

Des animations locales inscrites dans les thématiques nationales...

Le pôle Services à la population propose un programme d'animations riche et varié, fruit du travail de l'ensemble des services (médiathèques, vie sociale, actions environnementales, enfance-jeunesse...). Cette démarche, initiée en 2015, permet d'optimiser les ressources et de faciliter les partenariats externes.

Les rendez-vous proposés dans ce nouveau contexte recensent d'ailleurs de plus en plus de participants :

- **Les «Qu'es aquo ?»**, conférences menées par des spécialistes, rendent accessibles les thématiques abordées. En janvier, Bruno Vargas présentait l'exil des réfugiés espagnols et en Avril, Valérie Gitton-Ripoll évoquait les créatures hybrides dans la Mythologie grecque.

- **Les expositions** présentées dans la salle dédiée de Réalmont, mais aussi dans les

trois antennes du Réseau Intercommunal des Médiathèques sont de types «documentaires» (La seconde République Espagnole, L'Environnement, deux poétesses du XX^e siècle...) ou «artistiques» (associations et créateurs locaux sont régulièrement mis à l'honneur).

- **Les événements nationaux** sont relayés localement : en mars, «Le Printemps des Poètes» a donné lieu à une exposition d'Andrée Chedid et de Louisa Paulin. Un concours de poésie et de lectures de poèmes ont alors été organisés. En mai, «la Fête de la Nature» incitait à présenter une exposition du CPIE complétée de la projection du film «Demain» et de chantiers participatifs. En juillet c'est «Partir en Livre» qui initiera des actions innovantes et reconnues (voir page 5). En septembre «La Fête de la Science» inspire «Sciences et patrimoines,

retour vers le Futur». En novembre, «La semaine des déchets» permettra de sensibiliser l'ensemble des publics.

- **Des ateliers** menés par les agents et les bénévoles du RIME ont été proposés durant l'année scolaire, en renfort des temps NAPS, dans 6 communes. Aussi, l'animatrice du Relais d'Assistants Maternelles, une fois par mois, a organisé des contes animés pour les tout-petits.

Au delà de ces actions inscrites sur un volet thématique, les ateliers informatiques, les ateliers d'écriture, le rendez-vous artistique «créArt», les conversations anglaises pour les adultes et la boîte à Histoires pour les 3-6 ans sont venus ponctuer le programme des animations.

Programme consultable sur
www.centretarn.fr
www.rime-centretarn.c3rb.org



La loi NOTRe et les compétences des collectivités



LA REFORME TERRITORIALE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Initialement, les lois de décentralisation de 1982 et 1983 visaient la spécialisation des collectivités dans des domaines de compétences précis.

Aujourd'hui, la France compte quatre échelons administratifs locaux (commune, intercommunalité, département et région) qui se partagent des compétences. Cet empilement est souvent résumé par l'expression «mille-feuille territorial». Les compétences partagées et les financements croisés rendent cette organisation illisible pour le citoyen et nuisent à l'efficacité de l'action publique.

Ainsi, plusieurs décennies après ces réformes, le gouver-

nement entend transformer l'architecture territoriale de la République afin d'assurer la baisse des dépenses publiques et une meilleure prise en compte des besoins des citoyens.

Pour ce faire, il se base sur le processus d'aménagement du territoire français* par la décentralisation qui permet de transférer des compétences administratives de l'État vers les collectivités locales. C'est dans cet objectif qu'a été votée la Loi NOTRe le 07/08/2015.

*L'article 1^{er} de la Constitution précise que «l'organisation de la République française est décentralisée». La France compte 101 départements, 36 700 communes, 22 régions et 2 600 groupements intercommunaux.



LA LOI NOTRe DE QUOI S'AGIT-IL ?

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et en modifie le nombre.

Elle renforce le rôle de la région en matière de développement économique. Elle sera notamment responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Elle aura également la charge de l'aménagement durable du territoire (mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets). Les services de transport routier départementaux et les transports

scolaires seront confiés à la région. Il sera néanmoins possible aux régions de déléguer leur compétence en matière de transport scolaire aux départements.

Le département reste responsable des compétences de solidarité.

Par ailleurs, la loi vise à renforcer les intercommunalités qui passent de 5 000 à 15 000 habitants et sont organisées autour de bassins de vie. Des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses sont possibles avec un seuil minimal à 5 000 habitants (c'est le cas pour le territoire Centre Tarn).

LES 13 NOUVELLES REGIONS





La loi NOTRe et les compétences des collectivités

Communauté de Communes et d'agglomération

LES NOUVELLES COMPETENCES OBLIGATOIRES

A compter du 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes (et d'agglomération) seront obligatoirement chargées de la collecte et du traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, ainsi que de la promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme. A partir de 2018, intégration de la compétence obligatoire pour l'accueil des gens du voyage. Enfin, dès 2020, la compétence en matière d'eau et d'assainissement complètera le panel.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE TARN

Avant l'entrée en vigueur de la loi NOTRe*

LES COMPETENCES OBLIGATOIRES :

- L'aménagement de l'espace
- Le développement économique

LES COMPETENCES OPTIONNELLES :

- Création, aménagement et entretien de la voirie communautaire

LES COMPETENCES FACULTATIVES :

- **La politique du logement** (participer à la politique du logement contractualisée avec l'Etat).
- **La protection et mise en valeur de l'environnement.**
- **L'action sociale** (dont la petite enfance, l'enfance jeunesse, les personnes âgées et la coordination de la politique sociale et des services à la population).
- **La culture et le cadre de vie** (dont le réseau des médiathèques et le soutien aux projets associatifs d'intérêt communautaire).
- **Les technologies de l'information et de la communication.**
- **Les prestations de services et mutualisation.**
- **Les études et prospectives** (pour la mise en place du Projet de Développement Durable du Territoire).
- **Le service départemental d'incendie et de secours** (participation au budget en lieu et place des communes membres).

*A l'automne 2014, le transfert de la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme a été effectué. Désormais, toute modification ou révision de documents d'urbanisme (cartes communales, PLU) est effectuée par la communauté de communes en attendant le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal / voir page 3).



LES COMMUNES CONFORTEES



Les communes sont confortées comme secteur de base de la République c'est à dire la **démocratie locale**

LES INTERCOMMUNALITES MONTENT EN PUISSANCE



Aucune commune ne sera laissée seule. Développer la gestion commune de **services publics de proximité**

LES DÉPARTEMENTS CENTRES SUR LA SOLIDARITE



Les départements se consacrent aux **solidarités sociales et territoriales**

LES RÉGIONS RENFORCEES



Les travaux de **développement économique de transport** et d'aménagement du territoire sont confiés à la Région

Communes

DES COMPETENCES DE PROXIMITES

La commune est le seul échelon à conserver la clause de compétence générale lui permettant d'intervenir dans tous les domaines. Néanmoins, les communes sont obligées d'appartenir à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI type communauté de communes). Leurs compétences peuvent être déléguées à l'EPCI si les communes le souhaitent.

PRINCIPALES COMPETENCES :

- **Urbanisme** : Permis de construire, Plan Local d'Urbanisme, ZAC (dans le respect des prescriptions nationales d'urbanisme).
- **Education** : Gestion et financement des écoles maternelles et primaires, cantines scolaires.
- **Transports** : Urbain, stationnement.
- **Energie** : Production, installation et distribution.
- **Sports** : Création et gestion des équipements, subventions.
- **Culture** : Bibliothèques, musées, salles de spectacles, manifestations culturelles.
- **Tourisme** : Aménagements et manifestations.
- **Social** : Centres communaux d'action sociale (crèches, foyers de personnes âgées,...).
- **Police**
- **Funéraire**
- **Etat civil**

Leur transfert vers les EPCI est fortement encouragé.

Les communes du Centre Tarn ont transféré le PLU, la lecture publique (bibliothèque, médiathèque) et le tourisme (office de tourisme)

COMPETENCES TRANSFEREES :

- Eau** : Distribution et assainissement
- Déchets** : collecte et traitement
- Vers les EPCI maximum en 2020.**



Renaissance d'un trésor du Moyen-Âge

Castelroc, château de La Roque est situé à Saint-Antonin de Lacalm, sur le territoire Centre Tarn, aux portes du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc. La Roque fut au Moyen-Âge l'une des principales seigneuries de la contrée sous le nom de La Roque-d'Arifat.

Le Château surplombe la vallée du haut d'une falaise située à 477 m. d'altitude, au pied de laquelle court la rivière du Dadou. Ce château datant de l'époque carolingienne est en train de se détériorer à grande vitesse et si rien n'est entrepris rapidement, nous allons perdre un patrimoine précieux pour notre territoire.

C'est pour cela qu'est née l'association «Castelroc en Arifadès», avant tout un groupe de passionnés du patrimoine local !

Archéologue, tailleur de pierres, architecte, historien, enseignant etc... ont rejoint dès sa création l'association pour contribuer à la préservation de ce château.

Pierre TESSIER, son Président est Compagnon Tailleur de pierres. Il a gardé cette activité pour le loisir et est aujourd'hui

chef d'entreprise dans le bâtiment. Son épouse, Camille est aussi tailleur de pierres et s'investit également dans l'association.

C'est après leur tour de France de Compagnon qu'ils décident de s'installer dans le village de Saint Antonin de Lacalm avec leurs 2 enfants qui adorent déjà les histoires de châteaux !

Les propriétaires du château La Roque, Laurent et Béatrice BARRÉS, participent aussi à l'association à laquelle ils ont confié la gestion de ce vaste projet.

En 2012, avec l'aide du CAPA (Comité Départemental d'Archéologie du Tarn) un relevé des cotes du bâtiment et un levé topographique du site ont permis de dresser un plan du château et un profil de ses assises.

Réaliser une reconstitution vir-

tuelle du château tel qu'il pouvait être avant son abandon est désormais possible. Cependant, cet exercice reste périlleux sur le plan archéologique tant il est difficile d'affirmer quoi que ce soit sur les parties disparues de l'édifice.

Toutefois, la reconstitution en 3D autorise d'explorer des hypothèses. Celles-ci peuvent ensuite orienter les axes de recherche sur le terrain afin de les corroborer, ou de les éliminer.

L'association «Castelroc» a pour but premier la préservation du

château mais souhaite aussi pouvoir créer des liens avec les différents acteurs locaux pour créer des synergies et dynamiser l'écotourisme sur notre territoire. **«Nous espérons pouvoir prévoir prochainement des visites du château mais, dans l'immédiat, l'accès au site n'est pas autorisé sans un accord préalable des propriétaires, le site n'étant pas sécurisé et donc potentiellement dangereux.»**

Cet été, plusieurs chantiers vont démarrer avec l'aide de jeunes passionnés et bénévoles pour préparer les lieux en vue des futurs chantiers archéologiques.



Une reconstitution 3D du Château



Si certains d'entre vous souhaitent participer de quelque façon que ce soit à ce projet, vous pouvez contacter l'association «Castelroc»



contact@castelroc.net
www.castelroc.net



Chapelles et églises remarquables en Centre Tarn



Saint-Sernin à Lomers

Tous les acteurs œuvrent, à leur manière et avec leurs moyens, seuls ou en équipe, à la sauvegarde du patrimoine bâti en Centre Tarn.

Le Réseau Intercommunal des Mediathèques a organisé un Rallye en 2015, en lien avec l'Association des Guides Interprètes du Tarn (AGIT) afin de faire découvrir ces trésors.

Le passage dans ces églises et chapelles vaut le détour :

- Eglise de Lasseblade à Saint-Martin de Calmès (restauration des vitraux par des bénévoles formés par une vitrailiste en 2011).
- Eglise de Saint-Amans de Négrin (commune de Montredon-Labessonnié, doté d'un mobilier sculpté par Pierre Paul Laclau).
- Eglise Saint-Martial d'Orban (retable qui était avant la Révo-

lution dans la chapelle Saint-Clair de la cathédrale d'Albi).

• Eglise Saint-Sernin (commune de Lomers, sur les lieux de cette annexe de Lomers, créée ou rétablie en 1871, se trouvent des sarcophages médiévaux et des vestiges gothiques.

Vous pouvez vous renseigner en mairie pour connaître le nom des personnes qui contribuent à l'entretien et la sauvegarde de chacune.



Des passionnés bénévoles, passeurs de l'Histoire, font exister des lieux jusqu'à redonner vie aux édifices : notamment la magnifique restauration de Notre-Dame de Ruffis par l'association pour la sauvegarde de l'ensemble de Ruffis, où se déroulent, plusieurs fois par an, des concerts.

Notre Dame de Ruffis à Montredon-Labessonnié

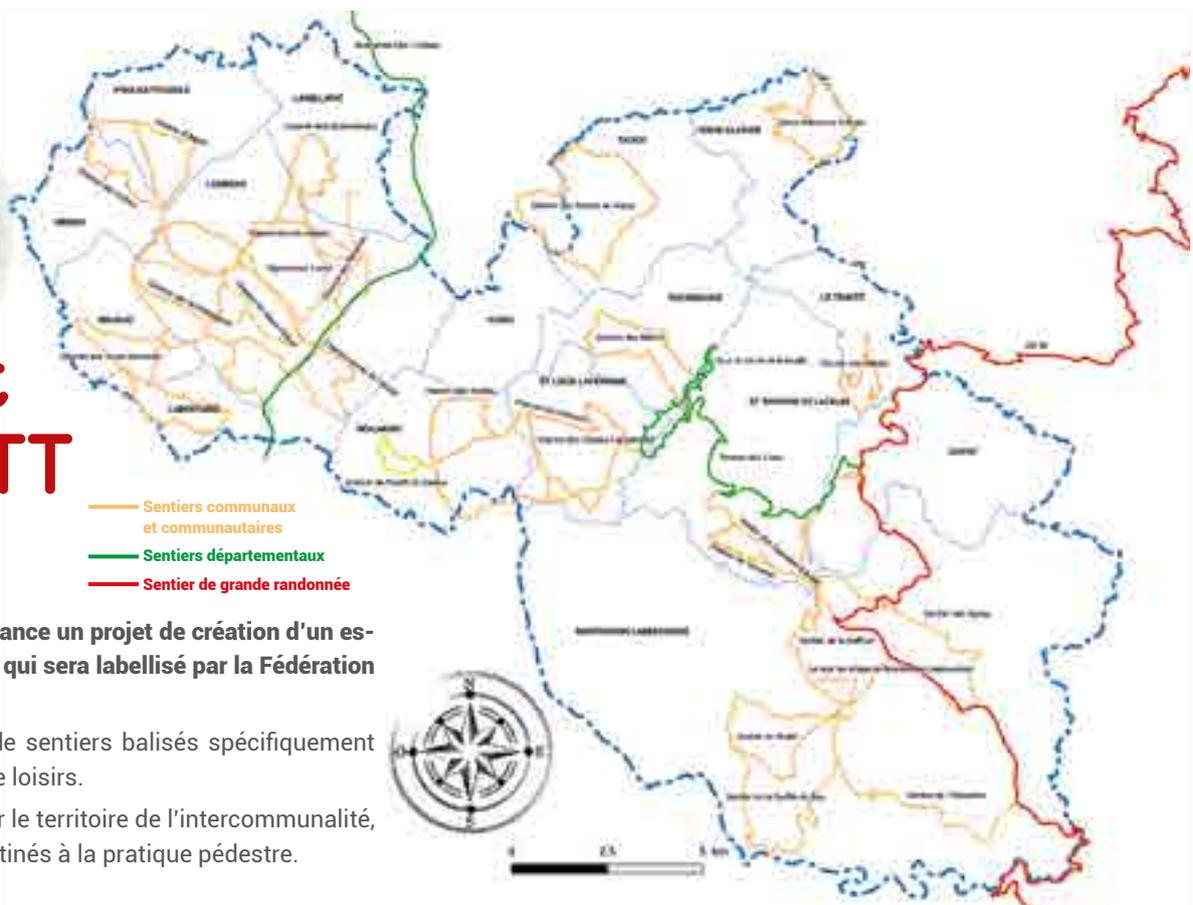


Balades et circuits VTT labellisés

La Communauté de Communes lance un projet de création d'un espace VTT à l'échelle du territoire qui sera labellisé par la Fédération Française de Cyclisme.

Il s'agit de proposer une offre de sentiers balisés spécifiquement pour cette pratique sportive et de loisirs.

A ce jour, 39 sentiers existent sur le territoire de l'intercommunalité, la très grande majorité étant destinés à la pratique pédestre.





Pour préserver notre santé et notre biodiversité : Jardinez au naturel !

Dans le cadre de sa programmation d'animations 2016, la Communauté de Communes a choisi de mettre à l'honneur, durant les mois de Mai et de Juin (dédiés au développement durable), le respect de la biodiversité par la pratique du «jardinage au naturel»

Grâce à la mobilisation d'élus, de techniciens, d'associations et d'habitants du territoire, tous sensibles au respect de l'environnement, des ateliers participatifs, la projection d'un film, la mise en place d'expositions ou encore la visite de potagers ont été organisés.

Plusieurs jardiniers amateurs volontaires du territoire ont répondu présent à l'appel de la communauté de communes, pour participer les 11 et 12 juin 2016, à la 4^e édition de l'événement national «Bienvenue dans mon jardin au naturel» organisé à l'échelle du département par le CPIE des Pays Tarnais. Une manière concrète pour les visiteurs de découvrir gratuitement des techniques simples permettant de se passer des produits phytosanitaires ; les jardiniers participants étant des jardiniers qui n'utilisent ni pesticides, ni engrais chimiques.

Les élus de la communauté de communes et le CPIE des pays Tarnais remercient les participants :

Le jardin de la maison de retraite de Réalmont

Le jardin de M. Claude Rau

Le jardin de M^{me} Sofia et M. Jean Deneuve

Le jardin de M^{me} Claudette et M. Raymond Lattes

Le jardin de M^{me} Martine et M. Bernard Fraisse



Consignes de tri... En cas de doute, triez !

Si le tri est plutôt de bonne qualité dans le Tarn, il souffre des nombreuses consignes historiques qui se sont superposées et compliquent maintenant le geste de tri des habitants.

Le mot d'ordre est de «libérer le geste de tri» en permettant

quelques erreurs.

Pour mémoire, toutes les bouteilles, bidons et flacons en plastique (y compris le bouchon) se recyclent ; tous les cartons, cartonnettes et briques alimentaires se recyclent ; tous les papiers se recyclent ; tous

les emballages métalliques se recyclent (conserves, canettes, bidons, aérosols...). Il suffit qu'ils soient vidés pour être recyclés.

Même si les emballages en plastique représentent une erreur de tri fréquente, ils ne représentent pas une masse importante. Les erreurs contre lesquelles nous devons lutter sont les ordures ménagères (sacs noirs), les déchets verts, les textiles dans les bacs jaunes.

Petit historique (non exhaustif) de l'évolution des consignes de tri :

- 2001 : bouchons de bouteilles plastiques
- 2006 : bouteilles d'huile et autres emballages bouteilles et flacons en plastique ayant contenu des corps gras.



- 2013 : cartons de pizza même souillés (du moment qu'ils ne contiennent pas de restes de pizza).
- 2015 : gobelets en carton de fast-food.

Le seul message à retenir désormais : «en cas de doute, triez»





Les métiers du Granit

La zone économique des Fournials, commune de Montredon-Labessonnié accueille deux entreprises de graniterie : les Ateliers Du Haut Languedoc (ADHL) ainsi que les Ateliers de Montredon (AM).

Cette zone est située non loin du massif du Sidobre qui est l'un des plus importants centres d'extraction de granit d'Europe. Chaque année 150 000 tonnes de granit brut en sont extraites.

PRESENTATION DE...

Ateliers Du Haut Languedoc



Les gisements du Sidobre sont à l'origine de l'installation d'ADHL qui transforme exclusivement du granit local.

L'entreprise, créée en 1978, achète la majorité de sa matière première sous forme de blocs à différents extracteurs locaux. Sa consommation se situe autour de 4000 m³ par an.

L'entreprise a su se moderniser et tenir son outil de production en capacité de produire dans des conditions économiques performantes.



Très connue dans son domaine, elle a commencé par travailler pour le funéraire puis le bâtiment pour arriver actuellement à la voirie.

Avec 20 salariés en CDI, elle produit et commercialise principalement des éléments de voiries extérieures et d'aménagement urbain :

- **Revêtements de chaussées, trottoirs, places, espaces piétons.**
- **Escaliers, emmarchements.**
- **Mobilier pour espaces publics ou à usage privatif.**
- **Produits pour la maçonnerie massive.**
- **Revêtements extérieurs de façades.**

La durée journalière de travail de l'usine de production comprend deux équipes de huit heures matin et soir, une équipe à la journée, ainsi qu'une équipe de nuit.

Pour absorber les pics de production en fonction des demandes, l'entreprise fait également appel à l'intérim.

ADHL a de nombreuses et prestigieuses réalisations à son actif, parmi lesquelles les aménagements des tramways de Lyon, de Clermont-Ferrand, de Grenoble, du Havre, de Rouen et de Villejuif. Mais également à Paris la Place Vendôme, les Champs Élysées ou le Palais Omnisports de Paris Bercy.

Face à la concurrence, ADHL se positionne sur les marchés qui demandent réactivité, qualité et complexité des produits.

Leur atout majeur réside dans leur capacité à s'adapter sans cesse aux projets qui peuvent évoluer de jour en jour et à respecter les délais imposés.

Devant ce potentiel important de développement, la société a su investir tant au ni-

veau du matériel que de l'immobilier.

Un vaste programme d'investissement à hauteur de 1,7 M€ a été validé début 2013.

Les objectifs de ce programme d'investissement sont :

- **de pérenniser l'activité sur place.**
- **d'assurer le développement de l'entreprise dans des conditions économiques et environnementales fiables.**
- **de permettre à l'entreprise de se développer sur des marchés profitables et en croissance.**
- **de maintenir et développer l'emploi sur un bassin traditionnel et conserver le savoir-faire,**
- **d'améliorer la productivité par une rationalisation de l'outil de production et de meilleures conditions de travail.**

Éléments d'information transmis par Monsieur Luc Segonne, Directeur Exploitation des Ateliers Du Haut Languedoc

A LA RENCONTRE DE...

M. Robert DUFAUR, créateur des Ateliers de Montredon et de sa fille M^{me} Valérie DUFAUR, dirigeante de l'entreprise depuis 2011.

Quel a été votre parcours ?

V.D. : Après un bac scientifique et un DUT génie chimique en poche, j'ai eu l'opportunité de rejoindre en 2000 les ateliers de Montredon que mon père a créé en 1983. Je ne connaissais que très peu le secteur dans lequel il évoluait et n'avait aucune familiarité avec le milieu de l'entrepreneuriat ; mais j'ai cependant répondu par la positive, ai choisi de saisir cette chance parce que je suis attachée à mes origines et que j'aime relever les défis. De poste en poste, j'ai découvert et appréhendé tous les secteurs de l'entreprise, de la gestion au processus de fabri-



cation en passant par la commercialisation. Des années de formations notamment en interne m'ont été utiles ; elles se sont achevées par l'école de managers de la CCI ; cet apprentissage m'a beaucoup apporté.

En 2011 mon père prenait sa retraite et je devenais le chef d'entreprise des Ateliers de Montredon.



Pourquoi vous êtes-vous lancé dans l'entrepreneuriat ?

Qu'est-ce qui vous a motivé ?

V.D. : Mon père et moi sommes très proches. C'est dans la continuité de ce lien fort que les choses se sont faites. Je dois avouer qu'il n'a pas été facile de reprendre le flambeau ; être « la fille de » ne comporte pas que des avantages ; il a fallu que je fasse mes preuves et que je démontre que j'avais toute légitimité à être à ce poste.

Quelle sont les principales offres de votre entreprise ?

V.D. : Nous fabriquons des monuments funéraires simples, des chapelles et caveaux familiaux, des monuments pour conserver des urnes, des columbariums, des monuments cinéraires, ... mais également des monuments d'actualité aux valeurs d'esthétiques d'aujourd'hui. Nous avons commencé par marier bois, verre, inox et granit tarnais. L'association Acanterra que mon père a cofondée représente cette nouvelle dynamique. Monsieur Doat en est le designer. Au démarrage, surprenante, la gamme Acanterra séduit aujourd'hui de plus en plus et innove en permanence dans la profession.

Pourquoi avoir souhaité implanter votre entreprise sur la zone des Fournials ?

Pourquoi avoir créé une entreprise dans ce secteur et pas dans un autre ?

R.D. : Nous avons été les premiers à nous installer sur la zone artisanale des Fournials créée par l'ancien Maire de Montredon-Labessonnié. Ce choix nous paraissait

judicieux car était implantée d'ores et déjà sur la commune une entreprise de graniterie : les Ateliers du Haut Languedoc ; entreprise avec laquelle nous souhaitons développer des synergies.

A l'époque le secteur de la graniterie était très porteur, il y avait une forte demande, le marché était en pleine expansion. J'avais également travaillé dans le secteur de la construction métallique et nous faisons beaucoup de bâtiments pour des granitiers ; je connaissais donc bien ce secteur.

Racontez-nous en quelques lignes votre quotidien de chef d'entreprise

V.D. : Les journées se suivent mais ne se ressemblent pas. L'on a beau programmer telle ou telle tâche tel ou tel jour, cela ne se passe jamais ainsi. Il n'existe donc pas de journée lambda. Il faut gérer les commerciaux, les difficultés de l'atelier, les clients, anticiper sans cesse le marché en permanente mutation. Il y a bien évidemment des tâches redondantes mais ce n'est jamais pareil et c'est bien ce qu'il y a d'enrichissant et d'intéressant dans ce métier.



Quelle a été votre plus grande satisfaction ?

V.D. : Ma plus grande joie a été de fêter aux côtés de mon père les 30 ans de l'entreprise en 2013. Étaient conviés à cette grande communion l'ensemble des salariés de l'entreprise et leur conjoint ainsi que tous les fournisseurs. Le relationnel occupe une place primordiale dans l'entreprise.

De quels professionnels est composée votre équipe ?

V.D. : Nous sommes 19 au total. 14 personnes dont une femme travaillent à l'atelier. Il existe plusieurs postes dont le poste de sciage, le poste de polissage, le poste débitage, le poste de découpe courbe, le poste de finition ainsi que le poste de chargement. Un chef d'atelier coordonne ces personnes. Une équipe commerciale sillonne la France entière. Il y a également un Directeur qui n'est autre que mon conjoint, Monsieur Bruno Carivenc, moi-même et mon père, qui malgré qu'il soit à la retraite, passe beau-

coup d'heures ici.

R.D. : (sourire) Je m'ennuierai sinon.

V.D. : Je pense que nous sommes l'une des seules entreprises de granit du Sidobre à compter une femme parmi nos effectifs et à avoir une dirigeante féminine.

Pouvez-vous citer des projets sur lesquels vous avez travaillé ?

V.D. : Nous travaillons essentiellement pour des marbriers et ne sommes donc que très peu en contact direct avec le client. Il nous arrive toutefois de mener des projets pour des communes tels des columbariums. Nous avons fait par exemple un mémorial dans l'Aveyron.

Quels sont vos projets ?

V.D. : De gros investissements dans des machines à commandes numériques et au niveau de l'informatisation de chaque poste, ont été engagés en 2014. Nous nous devons également de développer la gamme Acanterra afin de permettre aux Ateliers de Montredon de s'adapter sans cesse au marché du granit en perpétuelle évolution.

Ce qu'on peut vous souhaiter pour l'avenir ?

V.D. : (riant) Des commandes ! Que l'entreprise continue à prospérer et que les emplois soient maintenus !

Quels conseils donneriez-vous à un jeune qui souhaiterait travailler dans votre secteur d'activité ?

R.D. : Rares sont les jeunes qui souhaitent travailler chez nous ; certainement par méconnaissance de ce secteur. Le granit pour les jeunes c'est : « je chausse mes bottes et je travaille dans le froid » alors que le métier a énormément évolué et que de nos jours il faut de plus en plus de qualifications puisque la technologie devient prégnante dans notre métier.

V.D. & R.D. : Nos employés portent tous des valeurs morales et ont une grande qualité de travail. C'est un plaisir d'œuvrer à leur côté.



Tourisme

Accompagnement à la création
et au développement des entreprises

SPANC

Enfance et Jeunesse

Hôtel d'entreprises

Ordures ménagères

Réseau Intercommunal
des MEdiathèques

Espace multimédia

Zones d'activités

Petite enfance et crèches

Maisons de Santé
Pluridisciplinaire

Maison des
Services Publics

Bien-vivre en Centre Tarn !



Communauté de Communes Centre Tarn

2 bis boulevard Carnot - 81120 REALMONT
Tél. 05 63 79 21 27 - Fax 05 63 79 21 28

www.centretarn.fr